

LOIRE-ATLANTIQUE
PORNIC

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.
(Séance du 20 Septembre 2022)**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué le quatorze septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à la salle de réunion au CCAS de Pornic, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Marie-Paule MARIÉ, Vice-Présidente.

Nombre de Membres

En exercice	: 14
Présents	: 9
Pouvoirs	: 2
Absolue	: 8
Votants	: 11

Etaient présents : Mesdames Martine BERNIER, Nicole GAUTIER, Marie-Paule MARIÉ, Dolorès THIBAUD,
Messieurs Yvonnick BOLLORÉ, Joël HERBIN, Gérard LAMODIERE, Charles LEROUX, Serge ROUSSEAU,

Absents excusés : Madame Florence GENDROT (pouvoir à Dolorès THIBAUD),
Messieurs Jean-Michel BRARD (pouvoir à Marie-Paule MARIÉ), Hervé BRIN, Yvon Le DIOURON, Bernard PEZET.

OBJET : Actualisation du tableau des effectifs : poste non permanent d'adjoint administratif

Secrétaire de séance : Madame Dolorès THIBAUD

Au regard de l'accroissement temporaire de l'activité du service, il apparaît nécessaire de créer un poste non permanent d'adjoint administratif contractuel à temps complet, à compter du 1^{er} octobre 2022, pour une durée de 3 mois sur une période de 6 mois, rémunéré sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle C1.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration,

Vu le code général de la fonction publique,

- De **créer** un poste non permanent d'adjoint administratif dans les conditions proposées ci-dessus.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget, chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Jean Sarment
PORNIC
44210
Marie-Paule MARIÉ

044-264400425-20220926-1-DE

Réception par : 26-09-2022

Publication le : 07-10-2022